COVID-19

LE CHRU DE NANCY VOUS INFORME

GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Référent Covid-19
Alain DORIDANT 03.83.15.36.99 | a.doridant@chru-nancy.fr
Direction des Services Techniques et de la Sécurité

CHRU NANCY

Se protéger sur le chantier

LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains doit être **fréquent** et **approfondi**, à **l'eau** et au **savon** :

- En **début de journée**,
- **Toutes les 2 heures** si port non permanent des gants,
- **Avant de boire, manger et fumer**,
- **au retrait des gants**
- **Après contact impromptu** avec d'autres personnes ou utilisation d'objets manipulés par d'autres personnes.

Le séchage se fait avec un essuie mains en papier, à usage unique.
Si les mains sont visiblement propres : utiliser un gel hydro-alcoolique.

Lavage des mains à l'eau et au savon

(lorsqu'elles sont visiblement souillées)

1. Rincez-vous bien les mains
2. Utilisez du savon
3. Frottez pendant 30 secondes
4. Nettoyez la zone entre vos doigts
5. Nettoyez également vos ongles
6. Rincez-vous bien les mains

! *La possibilité de se laver les mains avec accès à un point d'eau ou jerrycan d'eau dédié au lavage des mains et du savon est une condition incontournable pour autoriser l'activité.*

Désinfection des mains avec un gel hydro-alcoolique

(Durée de la procédure : 20-30 secondes)

1a, 1b. Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique,recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner

2. Paume contre paume par mouvement de rotation,

3. le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,

4. les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,

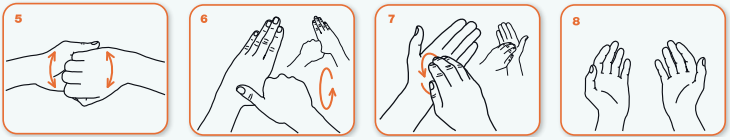

5. les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

6. le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,

7. la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.

8. Une fois sèches, les mains sont prêtes.

PORTER EFFICACEMENT ET RETIRER EN SÉCURITÉ SON MASQUE*

1

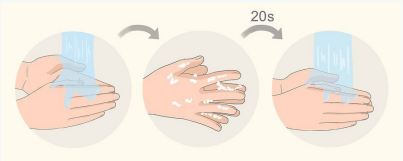

Nettoyez-vous les mains. Avant de toucher un masque chirurgical, vous devez bien vous laver les mains avec du savon et de l'eau.

2

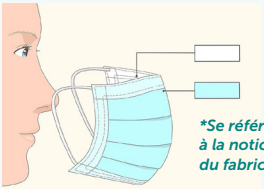

Posez le bon côté sur votre visage. L'intérieur du masque est de couleur blanche tandis que l'extérieur est généralement d'une autre couleur*.

3

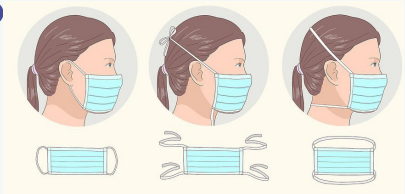

Attacher le haut de son masque ou mettre les élastiques derrière les oreilles.

4

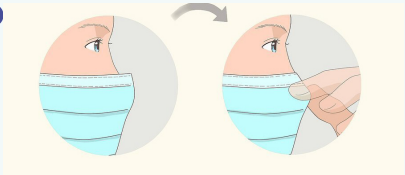

Pincer le bord rigide avec les deux mains pour l'ajuster à son nez.

5

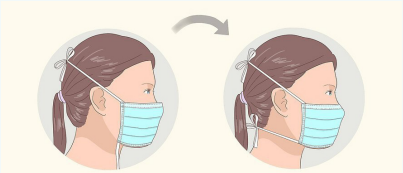

Attacher le bas du masque si les liens ne sont pas élastiques et mettre en place le bas du masque en dessous du menton.

1

Lavez-vous les mains.

2

Faites attention en le retirant. En règle générale, vous ne devez l'enlever qu'en touchant les bords, les attaches ou les boucles. Ne touchez pas la partie qui couvre votre bouche et votre nez, car elle pourrait être contaminée.

3

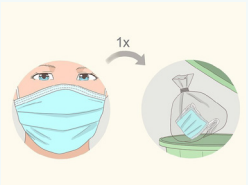

Jetez-le en toute sécurité. Il est conçu pour n'être utilisé qu'une seule fois. Dès que vous l'avez retiré, vous devez le jeter tout de suite.

4

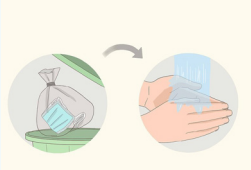

Lavez-vous les mains une nouvelle fois pour être sûr qu'elles sont propres et que vous ne les avez pas contaminées en touchant le dispositif.

** Masques de type usage non-sanitaire de catégorie 1 (filtration supéruieure ou égale à 90%, «masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public» selon la note DGS/DGE/DGT du 29.03.20), de type FFP1, de type chirurgical ou de protection supérieure y compris masque à cartouche ou masque à ventilation assistée.*

Se protéger dans les bases vie et bungalows

Lieu de vie, de contacts et d'échanges, la base vie ou le bungalow de chantier sont des espaces où l'organisation des présences et des déplacements doit faire l'objet d'une attention soutenue.

-
  Respecter les horaires de prise de poste.
-

  Assurer la distance d'un mètre entre les personnes.
-
  Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
-
  Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.
-
  Apporter sa gamelle et son thermos individuels.
-
  Se laver les mains fréquemment (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
-
  Signaler si les produits pour se laver les mains sont manquants et si le nettoyage n'a pas été réalisé.

Avant chaque début de tâche, vérifier que les modes opératoires permettent de respecter les consignes de sécurité. En cas d'impossibilité, faire porter des lunettes et des masques. Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port d'un masque de type FFP1 ou de protection supérieure devra être privilégié.

Stopper l'activité en cas d'impossibilité !

Questionnaire d'auto-évaluation

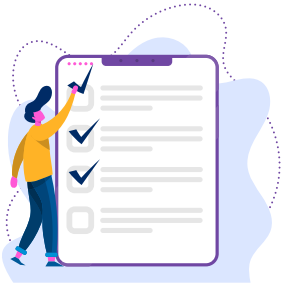

En cette période d'épidémie liée au COVID-19, ce questionnaire a pour objectif de limiter la propagation du virus en détectant avant l'entrée sur le site les salariés qui présenteraient des symptômes du COVID-19. **Avant de quitter votre domicile pour travailler, faites votre auto-évaluation.**

Ces dernières 24 heures :		
Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre (frissons, sueurs) ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous des courbatures ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous eu mal à la gorge ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous eu de la diarrhée ? (Avec au moins 3 selles molles)	☐Oui	☐Non
Ressentez-vous une fatigue inhabituelle ?	☐Oui	☐Non
Avez-vous noté un manque de souffle inhabituel lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?	☐Oui	☐Non

La présence d'un ou de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte.

Si vous répondez oui à une et surtout à plusieurs questions :

1. ***Restez à votre domicile** et **alertez votre responsable**,*
2. ***Contactez votre médecin traitant** ou appeler le **numéro de permanence de soins de sa région** (Vous pouvez bénéficier d'une téléconsultation).*
3. *Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, appelez le **Samu-Centre 15.***

Check-list
« La Minute prévention Covid »

En cette période d'épidémie liée au COVID-19, ce document permet à chaque intervenant de vérifier, avant de démarrer son activité, que les conditions d'intervention respectent les préconisations et consignes applicables à mon activité.
La « Minute Prevention » ne se substitue pas à l'analyse de risques obligatoire avant toute intervention.

Si vous répondez OUI à toutes les questions
Vous pouvez exercer en toute sécurité

Si une des réponses aux questions est NON

- Suspendez votre intervention,
- Contacter immédiatement votre responsable et/ou votre Préventeur santé sécurité / Correspondant QSE qui vous donnera une instruction appropriée pour travailler en sécurité ou reportera l'intervention.

Mesures obligatoires liées au Covid-19	Oui	Non
Est-ce que j'ai la possibilité de me laver les mains ? (mise à disposition gel hydroalcoolique ou savon et point d'eau ou jerrycan)		
Ai-je la possibilité de respecter les règles de distanciation sociale (1 mètre) aussi bien à mon poste de travail ou en partie commune ou à défaut, est-ce que je dispose d'une EPI complémentaire (masque et protection oculaire) ?		
Ai-je la possibilité de désinfecter les véhicules, équipements et outils partagés ?		
Des poubelles fermées et/ou des sacs sont-ils disponibles ?		
Ai-je connaissance des consignes contenues dans le livret collaborateur COVID 19 ?		

S'assurer que les mesures de prévention spécifiques aux activités sont respectées (règles qui sauvent, Document Unique, PPSPS, PDP etc).

Habillage, Déshabillage Nettoyage des vêtements de travail et E.P.I.

Vêtements de travail «de surface» :
pantalon, veste, chaussures et gants de travail

Vêtements de « contact peau » :
tee-shirt, sous-vêtement, chaussettes, etc.

HABILLAGE DANS LES VESTIAIRES

Possibilité d'habillage à la maison avant de sortir, uniquement si 1ère utilisation des vêtements de travail (propres)

DÉSHABILLAGE

Lorsque vous disposez de vestiaires, déshabillez-vous dans le vestiaire.

Dans le cas contraire, retour maison, déshabillage des vêtements « de surface » et chaussures en dehors des pièces de vie.

Stockage et Nettoyage des vêtements de « contact peau » à part des vêtements de la famille.

NETTOYAGE

(si pas organisé par l'entreprise)

A 60°C pendant au moins 30 mn des vêtements « de surface » pour les vêtements qui le supportent *(voir étiquette)* séparés des vêtements de la famille

Pour les autres vêtements non lavables à 60°C stockage en sac plastique fermé 24h avant lavage.

Les autres EPI (gants, chaussures, etc.) doivent rester en dehors du lieu d'habitation.
En fonction de leur matière, ils doivent être désinfectés (cuir) ou lavés à 60°c (textile).

Consignes générales

RESPECTER STRICTEMENT LES GESTES BARRIÈRES

Lavez-vous les mains avec du savon très fréquemment dans les bases vie et installations prévues à cet effet. Prévoyez des lingettes ou produits hydroalcooliques dans les véhicules utilitaires.

Évitez le contact physique et assurez la distance d'un mètre entre les personnes.

Nettoyez régulièrement les surfaces et lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).

Utilisez les équipements de protection : gants métier, lunettes ou écran facial pour casque, protection respiratoire (lorsque la distance d'un mètre avec une autre personne ne peut pas être respectée).

Toussez ou éternuez dans votre coude. Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle.

Évitez de vous toucher le visage.

CHRU NANCY

Réalisation : Direction de la Communication du CHRU de Nancy, 2020
Illustrations et textes : OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), ENGIE, Wikihow, OMS